

Promege adopte la technologie LegalLife pour digitaliser son processus de vente

Actualités > Logement Publié le 22/11/2018 à 11:23



© Andrey Popov / Fotolia

Le promoteur **Promege** adopte la technologie **LegalLife** pour la digitalisation du processus de vente immobilière en VEFA. Après un premier essai de digitalisation en mai dernier sur son programme 59 Prairies (16 logements neufs), dans le 20^e arrondissement de Paris, Promege a de nouveau eu recours à la solution pour commercialiser un programme de 22 logements neufs à Pantin.

Promege passe l'ensemble de son processus de vente au zéro papier. La signature du contrat de réservation et de ses annexes ainsi que la notification SRU se font de manière électronique grâce à l'intégration de DocuSign, spécialisé dans la signature électronique, et d'AR24, solution de recommandé électronique utilisée quotidiennement par plus de 6000 notaires.

Jérôme Copolata et Clément Guillemain co-fondateurs de Promege, ont commenté : « Très satisfaits de la première utilisation de LegalLife sur notre programme dans le 20ème arrondissement de Paris, nous avons décidé de faire confiance, de nouveau, à LegalLife. En tant que promoteur, la solution de LegalLife répond à un vrai besoin de simplification de gestion des dossiers clients. Elle permet de gagner beaucoup de temps et de mieux gérer la relation avec les notaires et les acquéreurs ».

« Nous sommes très heureux de la confiance renouvelée de Promege, qui confirme que nous répondons à un véritable besoin du secteur immobilier, ont déclaré **François Marill** et **Thomas Rivoire**, co-fondateurs de LegalLife. De plus en plus de promoteurs ont saisi l'importance de la digitalisation afin de faciliter leurs échanges et d'améliorer l'expérience client ; en moins d'un an de commercialisation de notre solution, nous travaillons déjà avec 60 promoteurs partout en France »

Mots-clés : Jérôme Copolata, Clément Guillemain, Promege, LegalLife, DocuSign, AR24, François Marill, Thomas Rivoire

Sur le même thème



Logement
SVM Promotion adopte la technologie LegalLife



Logement
Vésinet : Faubourg Immobilier adopte la technologie LegalLife pour un processus de vente en VEFA



Logement
MDH Promotion adopte la technologie LegalLife

Business Immo

Cartographie

Localiser cet article sur une carte

Personnes citées

Thomas Rivoire

Co-fondateur
LEGALIFE

Jérôme Copolata

Associé
PROMEGE

François Marill

Président
LEGALIFE

Sociétés citées

LEGALIFE

PARIS

PROMEGE

PARIS